



LA FSU TERRITORIALE 13

SECTION METROPOLE

M+: COMPTE RENDU DU CONSEIL D'EXPLOITATION DU 05/02/2025

Marseille, le 11/02/2025.

Félicitations aux équipes d'accueil de M+ pour leur disponibilité et leur accompagnement des agents !
Le maillage territorial, incluant les DRC, les accueils sur site et les équipes mobiles soutenues par la FSU, est un axe stratégique à maintenir pour renforcer la communication.

Rapport n°1 : Approbation du PV du 14 novembre 2024

Aucune remarque.

Rapport n°2 : Modification du règlement intérieur et des membres du Conseil d'Exploitation

Aucune remarque car cela va dans le bon sens : la participation aux centres de loisirs sans hébergement est accessible à présent pour les enfants à partir de 3 ans, l'aide à la rentrée scolaire et aux séjours jusqu'aux 25 ans révolus des enfants poursuivant des études ainsi que la modification des membres du conseil d'exploitation.

Rapport n°3 : Programmation des voyages et séjours 2026

Les agents sont satisfaits des voyages qui favorisent des liens solides. Un système de scoring via tirage au sort a été mis en place. La FSU, sensible à une approche écologique, a salué les voyages éco-responsables et a encouragé leur multiplication. Disneyland sera probablement proposé en 2025, répondant aux attentes.

Rapport n°4 : Bilan d'activité 2024

• Point n°1 : Bilan au 31 décembre 2024

Les résultats sont satisfaisants : distribution de chèques cadeaux, participation aux voyages et à l'arbre de Noël. M+ doit renforcer sa communication via les DRC, permanences et services RH. Le président a encouragé les syndicats à participer à la diffusion de l'information. Le bilan est positif malgré une fin d'année intense.

• Point n°2 : Commission « Journée de cohésion professionnelle »

La mise en place d'une FAQ et des retours d'expérience sur MActu ont été demandés et seront suivis.

• Point n°3 : Calendriers (prochains conseils d'exploitation et commissions)

Aucune remarque.

Questions diverses :

- **Activités sportives (35 euros) :** M+ souhaite attendre avant d'augmenter la participation à 50 euros.

- **Commission Famille :**

- o Les aides aux parents d'enfants en situation de handicap doivent aller au-delà de celles prévues par l'État.
- o Concernant les centres aérés, l'enveloppe allouée est sous-utilisée. Il est proposé d'augmenter l'aide pour permettre un financement plus élevé, car actuellement, une famille ne peut financer seulement que 10 jours de centre aéré.

**ENSEMBLE pour une action sociale
répondant au besoin de toutes et tous !**